

SEPTEMBRE

Samedi 10 septembre: 8 h à 12 h „Journée « Nature propre » avec le syndicat des Chasseurs , RdV au boulodrome municipal. Grillade offerte aux participants.

Samedi 10 septembre: à partir de 13h30 Concours du Maître joueur 2011 au boulodrome municipal

Dimanche 11 septembre: de 10h à 12h30, Matinée des Associations, Avenue Jean Moulin

Samedi 17 et dimanche 18 septembre: Journées Européennes du Patrimoine avec visite commentée du musée « Jean Saluste » (samedi de 10h à 12 h) et conférence « Les merveilles du monde » Maison des Associations (dimanche à 18 h).

Samedi 24 et dimanche 25 septembre: Fête des Vendanges avec l'Association du jumelage Vieille Brioude

Dimanche 25 septembre: A 14 h 30 Concours officiel de triplettes « promotion » non stop au boulodrome municipal. (inscription 15€ par équipe), dotation 25% de la recette et redistribution des mises .

OCTOBRE

Samedi 1er octobre : A 10 h, Concours du Maître joueur réservé aux licenciés et membres du Club (participation 2€), dotation redistribution des mises et grillades offertes aux participants.

Du 3 au 9 octobre , semaine du jeu solidaire. avec l'Association la Cabane des Artistes

Samedi 8 et dimanche 9 octobre : Championnat d'obéissance avec le Club Canin au terrain d'évolution municipal à la Vitarelle.

Samedi 15 octobre, Soirée théâtrale à 21 h Maison des Associations avec « SortieOuest ».

Vendredi 21 et samedi 22 octobre : Fête du vin nouveau: vendredi 18h30 cave coopérative dégustation du vin nouveau samedi 17h église St Félix bénédiction du vin avec la Marsilia et Lou Camarguen.

Ces informations sont données à titre indicatif et peuvent être soumises à des modifications

Atelier mémoire

Reprise de l'atelier, le mardi 20 septembre.
Les personnes intéressées doivent s'inscrire au CCAS

Site internet <http://www.ville-portiragnes.com> avec sa page d'actualité quotidienne : « Portiragnes l'actu »

Numéros utiles :

Pompiers 18

Samu 15

Police Municipale (Bureau) 04 67 90 84 29

ou 06 09 37 69 30

Police Municipale (Astreinte) 06 17 43 88 93

Gendarmerie 04 67 90 95 60

Pharmacie 04 67 90 90 09

Centre Médical 04 67 09 97 00

Ambulance/Taxi 04 67 39 82 82

Vétérinaire 09 81 84 60 05



CanalisimÔ avec 700/800 personnes à chaque spectacle gratuit et la participation de nombreux figurants Portiragnais et Associations



La Police Municipale a lancé une **Opération Préventive** sur les dangers de l'alcool en distribuant de éthylotests offerts par la CAHM



Gros succès de la réunion publique du 25 juillet sur le projet de fusion des Agglos avec la projection d'un diaporama détaillé



Opération « Nature propre » août 2011 avec les Chasseurs , les Amis de Portiragnes et la municipalité (Photo C.Exposito)



Portiragnes

Bulletin municipal bimestriel
n° 19 – Septembre - Octobre 2011

L'actu

L'actu en bref...

- Il y a un pilote dans l'Agenda 21



Il y a même plus d'un pilote puisque c'est un comité de pilotage d'une quinzaine de personnes qui va se réunir le 15 septembre 2011. Composé de 1/3 d'élus, 1/3 d'institutionnels et 1/3 de citoyens, il aura pour rôle de valider les grandes étapes du projet et de s'assurer de la cohérence des actions menées.

Vous êtes intéressés par l'Agenda 21 ? Vous avez suivi ou participé aux ateliers de concertation et vous souhaitez faire parti du comité de pilotage ? Il reste peut-être encore de la place ! N'hésitez pas à nous contacter en envoyant un mail à a21.portiragnes@gmail.com.

- Fermeture de la déchèterie

A la demande du Conseil municipal la déchèterie de Portiragnes va être rénovée.

Le SICTOM informe ses usagers de la fermeture de la déchèterie pour travaux à compter du

17 septembre 2011 à 17 h 30.

Durant les travaux les déchèteries les plus proches sont :

--> Déchèterie de CERS - Chemin de la Grassette

--> Déchèterie de VIAS - Zone Artisanale La Source par CD 612

du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h 30

Nous vous remercions de votre compréhension.

Edito

Chaque fois que Monsieur NOISETTE fait paraître sa prose, nous nous trouvons face à un dilemme :

- soit ignorer cette diatribe avec tout ce qu'elle a d'excessif et de négatif au risque de laisser croire aux Portiragnais que les affirmations de ce Monsieur sont des vérités premières..
- soit répondre avec le risque d'entretenir une polémique qui va inutilement nous faire perdre du temps, de l'énergie et entrer dans le jeu de ce Monsieur qui se complaît dans ce genre d'exercice.

Finalement, nous avons choisi de nous adresser aux Portiragnais en leur donnant un certain nombre d'éléments qui vont leur permettre de porter un jugement sur les affirmations de ce Monsieur (voir pages intérieures).

Pour revenir aux choses sérieuses, car vous attendez de nous des actions et non des polémiques, nous continuons à travailler et faire avancer les dossiers tels que l'intercommunalité, la réfection des rues (chemin de la Procession, chemin de la Condamine), la réfection des places (front de mer,), la remise en état des réseaux (clos de l'écluse, gai logis).

Le tout dans un contexte économique particulièrement difficile que personne n'avait prévu en 2008. Pour autant, nous ne nous laisserons pas détourner du programme pour lequel vous nous avez élus. Nous y mettons toute notre énergie, nous ne ménageons ni notre temps ni notre peine.

Tout ce qui nous importe c'est de faire avancer notre village. Seul le jugement des Portiragnais à la fin de notre mandat nous importe. Le reste n'est que mauvaise littérature.

Claude EXPOSITO, le Maire

Mémento

Mairie de Portiragnes - avenue Jean Moulin 34420 PORTIRAGNES - Tel.04 67 90 94 44

Courriel: mairie@ville-portiragnes.fr

Responsable de publication : Claude EXPOSITO

Monsieur NOISSETTE à propos du Maire « Le seigneur et maître de notre village »

Les faits

Depuis le début de l'année,

- Le bureau municipal s'est réuni 17 fois
- Le Conseil Municipal privé 9 fois
- Le Conseil Municipal public 8 fois pour voter 99 délibérations

Dans le même temps le Maire a pris 5 décisions du Maire conformément au CGCT et la délibération du 30 mai 2008, n'oubliez les dizaines de réunions des commissions municipales, extra municipales et le comité de de pilotage de l'Agenda 21.

A noter qu'à propos de l'intercommunalité, PORTIRAGNES a été une des rares communes à organiser une réunion publique d'information et de concertation.

Monsieur NOISSETTE écrit que le Maire ne respecte pas le droit d'accès aux documents administratifs.

Les faits

A sa demande en moins d'un an, nous avons transmis :

- Le 22 décembre 2010, les livres de recettes et de dépenses 2008 – 2009 – 2010.
- Le 02 février 2011, 9 feuillets bordereaux de comptabilité.
- Le 25 mai 2011, les comptes administratifs 2010 (budget général, budget eau et assainissement) le budget primitif 2011.

Les restes à réaliser en investissement au 31 décembre 2010, pages 20 à 30 du compte de gestion...

Heureusement que tous les administrés n'ont pas les mêmes exigences, car il faudrait embaucher du personnel administratif ce qui ne ferait qu'alourdir la charge salariale.

Vidéo protection

Monsieur NOISSETTE semble ignorer le principe des crédits reportés en matière d'investissement. Les travaux ont été réalisés fin 2010. La facturation est intervenue en 2011 et a été payée en 2011 sur les crédits reportés.

Lagunage

Par un calcul peu orthodoxe qui ferait hérisser les cheveux à plus « d'un expert comptable », Monsieur NOISSETTE annonce un coût de plus de 2 540 236 €.

Nous confirmons que le coût total de l'opération s'élève à 1 840 497,78 € TTC (y compris acquisitions foncières et frais d'études) chiffre confirmé par le maître d'œuvre et la perception.

Nous avons bénéficié à ce jour de 721 224,79 € de subventions et récupéré 236 852,14 € de TVA, le tout en préservant l'environnement et en évitant une forte augmentation du m3 d'eau assainie.

Monsieur NOISSETTE écrit « un personnel de qualité mérite une reconnaissance de qualité » considère-t-il que l'ensemble du personnel est de qualité ? Auquel cas, il faudra l'inscrire dans le livre des records.

La majorité des agents fait consciencieusement son travail et nous en tenons compte (avancement d'échelon, avancement de grade, primes...)

Une minorité ne fait pas l'effort nécessaire pour mériter le salaire que leur verse les contribuables Portiragnais et nous le prenons en compte également et lorsque cela nous paraît justifié nous prenons des sanctions.

Un agent qui se faisait prescrire des arrêts maladie pour aller travailler ses vignes, qui dans la nuit, à coups de masse, a endommagé la clôture d'un adjoint, qui a tenu des propos « grivois » à deux jeunes saisonniers (dont 1 mineur) placés sous ses ordres... a été révoqué après avis favorable du conseil de discipline. L'agent ayant fait appel, le conseil de discipline a réduit la sanction à un an de « mise à pied ».

Nous avons fait appel devant le Tribunal Administratif.

Ce dernier vient de confirmer la décision du conseil de discipline d'appel. Cet agent va réintégrer les services municipaux le 1^{er} août 2012. Pour Monsieur NOISSETTE, il fera parti du personnel de qualité.

Nous en restons là pour ne pas vous lasser et perdre notre temps.

Ces quelques exemples sont révélateurs du crédit que l'on doit accorder à ce Monsieur.



A l'initiative du trio SICARD/GAUBERT/CAZAUD, un Comité de jumelage entre nos villages de PORTIRAGNES et de VIEILLE-BRIOUDE a vu le jour en juillet 2001. Pendant les 1^{ères} années il sera géré par les élus municipaux des 2 communes. En janvier 2003, les élus passent la main et la création de l'« Association du jumelage PORTIRAGNES/VIEILLE-BRIOUDE » permet de prendre le relais. L'honneur de cette 1^{ère} présidence reviendra à Lionel GARCIA. En février 2004, c'est le duo GAUBERT Annie/BADUEL Jacques qui est nommé à la tête de l'association.

Outre les échanges fraternels entre les habitants des 2 villages, les Associations ont grandement contribué aux succès des différentes rencontres. Pour fêter ce 10^{ème} anniversaire, une 1^{ère} rencontre a eu lieu durant un week-end bien chargé, au mois de mai dernier, dans le haut de l'Allier et chez les voisins à la découverte de la bête du Gévaudan, en attendant que les Portiragnais fassent découvrir leurs vendanges à l'ancienne et le taureau du Grand Salan le dernier week-end de septembre.

D.Solère



FACADES ET MURS DE CLÔTURE NON CREPIS

Il est constaté que nombre de murs de clôtures et quelques façades ne sont pas crépis malgré l'achèvement des travaux d'ensemble.

Selon le code de l'urbanisme, la Municipalité rappelle aux habitants le devoir de se mettre en conformité avec le PLU (plan local d'urbanisme) qui précise que les clôtures et les façades se doivent obligatoirement d'être crépies selon une teinte s'harmonisant avec celle des constructions (le ton « pierre » est dominant). Par courrier du 26 mars 2010, certains propriétaires ont été informés de cette obligation. Il est donc conseillé de bien vouloir se mettre en conformité avec la réglementation.



Les festivités estivales touchent à leur fin, après un démarrage sur les chapeaux de roues avec la troisième édition du Festival CanalissimÔ début juillet qui mis à l'honneur le patrimoine mondial à travers le Canal du midi et celui local du vin, pour une belle "cuvée" 2011. Le public, toujours plus nombreux, a pu apprécier la variété et la qualité de la programmation. Encore un grand merci aux bénévoles s'étant impliqués dans l'organisation de cet évènement.



A bicyclette par Nadège Douay (Chargée de mission Agenda 21)

« Chaque cycliste, même débutant, sait qu'à un moment ou un autre de sa vie il aura rendez-vous avec une portière de voiture » Paul Fournel (écrivain français)

Malgré cet état de fait, autant que ce malheureux rendez-vous n'ait pas lieu à Portiragnes. Depuis le mois d'août, dans le cadre de l'Agenda 21, un groupe de travail se penche sur la mise en place d'un plan de déplacement doux sur le village. Police municipale, services techniques, usagers et élus travaillent ensemble pour répondre à plusieurs problèmes évoqués lors de la concertation pour l'Agenda 21 : les difficultés de circulation à l'entrée du village, le manque de places de stationnement, la voirie dégradée dans certaines rues, l'absence ponctuelle de trottoirs et d'itinéraires cyclistes.

L'objectif est d'avoir un plan global à mettre en œuvre lors des travaux d'aménagement afin de sécuriser et favoriser les utilisateurs de modes de déplacements doux (non polluants).

En attendant, un petit rappel pour éviter les portières ou pire : le haut de l'avenue Jean Moulin en direction du centre ville est en sens interdit, même pour les vélos !

L'été fut studieux à la médiathèque qui voit le parc informatique de l'espace Multimédia entièrement renouvelé et proposera dès la rentrée un nouveau poste à écran tactile permettant la consultation de ressources électroniques en ligne avec, entre autre, l'accès à la presse via un abonnement à Cyberlibris et Europress.

La médiathèque débute une collection de DVD de fiction sur le thème un livre un film, enfin la programmation de contes et animations gratuites à destination des jeunes générations débutera dès le Mercredi 7 Septembre.

La saison théâtrale, menée par la municipalité en partenariat avec SortieOuest dans le cadre du Grand tours, débutera quand à elle le 15 Octobre par le spectacle persan "La conférence des Oiseaux" à 21h00 salle des Associations. (Billetterie à la médiathèque aux heures d'ouvertures ou sur www.sortieouest.fr)

Le Musée Archéologique vous proposera dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, une conférence le dimanche 18 septembre à 18h00, maison des associations "Les Merveilles du Monde, un voyage à travers le temps".

G. CHAUDOIR, Déléguée Culture et Patrimoine